



Ampus, le 17 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 23 décembre 2019 à 20 heures 30

dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire : Hugues MARTIN



ORDRE DU JOUR :

- * Compte rendu du dernier Conseil Municipal
- * Aménagements paysagers, aire de jeux et théâtre de verdure aux abords de la salle Maurice MICHEL : changement du maître d'œuvre
- * Création d'un nouveau restaurant scolaire : avenant n°2 lot n°1 démolitions/gros œuvre maçonnerie/VRD
- * Création d'un nouveau restaurant scolaire : avenant n°3 lot n°1 démolitions/gros œuvre maçonnerie/VRD
- * Aménagement d'une aire de camping-car : choix de l'entreprise
- * Aménagement du boulevard Clemenceau : demande de subvention au titre de la DETR et/ou de la DSIL 2020
- * Tronçonnage d'un arbre tombé chemin des Adrechs : travaux d'office
- * Approbation de la convention de gestion relative à l'eau potable et à l'assainissement collectif entre DPVa et ses communes membres
- * Approbation de la convention de gestion relative à la gestion des eaux pluviales entre DPVa et ses communes membres
- * Approbation du budget primitif convention de gestion pour l'eau
- * Approbation du budget primitif convention de gestion pour l'assainissement
- * Convention de servitude avec ENEDIS pour la construction d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles D 034 et D 405 sises à Priane
- * Questions diverses